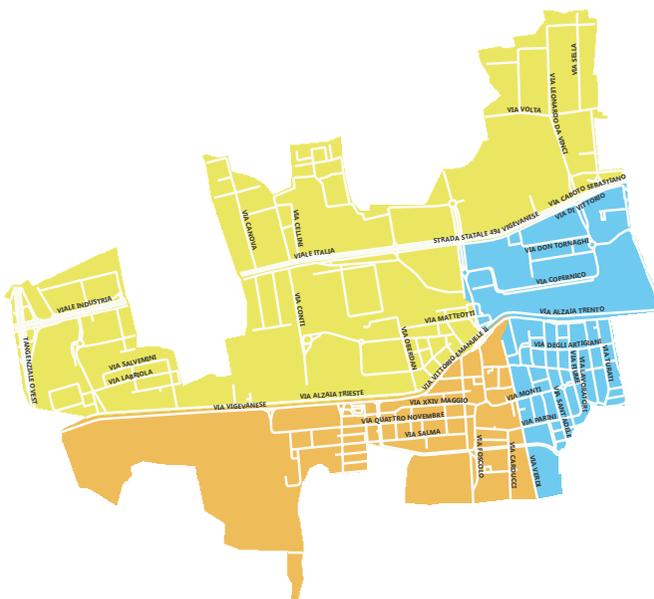


Veillez à respecter les jours de collecte qui diffèrent d'une zone à l'autre

- **Zone A:** zone commerciale, quartier ex Burgo, quartier Lavagna
- **Zone B:** centre historique, quartier Giardino
- **Zone C:** quartier Giorgella, quartier Sant'Adele



Quoi de neuf ?

1. Les jours de collecte du papier et du carton ont été modifiés : le jeudi dans la zone A, vendredi dans la zone B, samedi dans la zone C ;
2. Le plastique et le métal seront collectés toutes les deux semaines : lundi et jeudi dans la zone A, mardi et vendredi dans la zone B, mercredi et samedi dans la zone C ;
3. Les déchets mixtes seront collectés une fois par semaine : lundi dans la zone A, mardi dans la zone B et mercredi dans la zone C.

Les zones prévues pour les calendriers de collecte sélective des déchets à Corsico n'ont pas changé.

En plus de la collecte sélective en porte à porte, il est possible de :

- réserver le service gratuit de collecte des objets encombrants sur le site www.amsa.it ;
- apporter les objets encombrants, les déchets volumineux, les DEEE et les déchets inertes à la plate-forme écologique municipale dans les quantités et les limites prescrites.
- se rendre au "Centro Ambientale Mobile" (CAM) mis à disposition chaque mois dans les différents quartiers de la ville.



Quando tutti facciamo la raccolta differenziata la vita è più azzurra

Pour en savoir davantage :

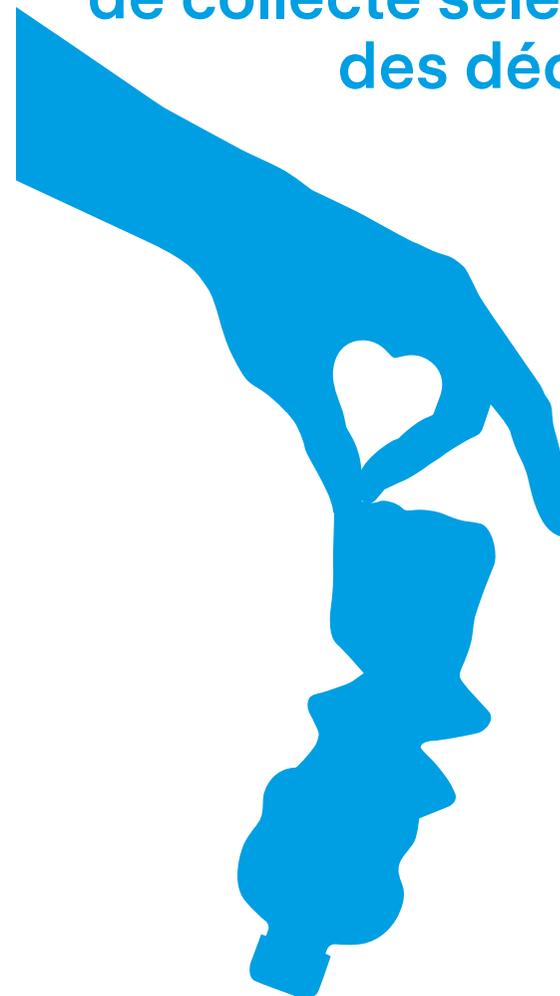
amsa.it



Servizio gestito da



Nouvelles méthodes de collecte sélective des déchets



Amsa S.p.A. - Gruppo a2a
Via Olgettina, 25
20132 Milano



Déchets non triables

Collecte hebdomadaire
Zone A: lundi
Zone B: mardi
Zone C: mercredi



Papier sale, papier sulfuré et papier de verre, tickets de caisse, assiettes cassées, verres, tasses en céramique, jouets en plastique non électroniques et sans piles, CD, DVD, cassettes et vidéocassettes, filtres et sacs pour aspirateurs, mégots de cigarettes, couches, serviettes hygiéniques, pansements, rasoirs jetables.



Médicaments, objets contenant des produits toxiques, piles, ampoules basse consommation.

Déchets organiques

Collecte deux fois par semaine
Zone A: lundi, jeudi
Zone B: mardi, vendredi
Zone C: mercredi, samedi



Déchets de cuisine, restes d'aliments après élimination des liquides excédentaires, restes de viande et de poisson (y compris les os, les fragments d'os et les plumes), coquilles d'œufs, restes de fruits et de légumes (y compris les parties ligneuses, les fruits secs et les noyaux), riz, pâtes, pain, biscuits et aliments à base de farine, marc de café, filtres à thé et autres boissons infusées, serviettes en papier usagées, fleurs coupées, restes de plantes et feuilles en petites quantités.



Couches et serviettes hygiéniques, papier pour emballage alimentaire, déjections canines, tonte et élagage.

Papier et carton

Collecte hebdomadaire
Zone A: jeudi
Zone B: vendredi
Zone C: samedi



Journaux, cahiers et magazines (sans parties adhésives, en métal ou en plastique), sachets, barquettes et boîtes en carton pour aliments, emballages en carton pour jouets et vêtements, carton à pizza sans restes d'aliments, cartons à boisson.



Boîtes à pizza contenant des résidus alimentaires, papier sulfuré, tickets de caisse, sacs en plastique.

Plastique et métal

Collecte deux fois par semaine
Zone A: lundi, jeudi
Zone B: mardi, vendredi
Zone C: mercredi, samedi



Bouteilles en plastique, canettes de boisson, assiettes et verres en plastique, sacs et films (même en cellophane), flacons et tubes, barquettes, boîtes de conserve et récipients pour aliments (même en polystyrène et plastique), films pour emballage y compris papier bulles, bouchons, cafetières, casseroles, chaînes et petits objets.



Stylos, objets contenant des produits toxiques, brosses à dents, rasoirs jetables.

Verre

Collecte hebdomadaire
Zone A: lundi
Zone B: mardi
Zone C: mercredi



Bouteilles et pots en verre.
Rincer le récipient et retirer le bouchon.



Céramique, récipients en pyrex et cristal, miroirs, ampoules.

Déchets de bouture et d'élagage

Collecte hebdomadaire
Zone A: jeudi
Zone B: vendredi
Zone C: samedi



Tontes de gazon, fleurs coupées, branches, tailles de haies, résidus végétaux provenant du nettoyage du jardin. Paquets ficelés, d'une longueur maximale de 1 mètre, d'un poids maximal de 10 kg et d'un volume maximal de 100 litres, avec maximum de 5 pièces. Seuls des matériaux biodégradables doivent être utilisés pour l'emballage.



Pierres et terre, nylon, pots en plastique et en terre cuite, métaux, sacs et cellophane.